



Conseil d'établissement 2018-2019

PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil d'établissement
tenue le mardi 30 avril 2019, à 16 h 30, à la salle de conférence du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Nadia Cyr
Allyson Dumont

Sont absents : M^{mes} Danielle Amyot
Patricia Charron
Sylvie Gagnon

MM. André Cadorette
Michel Foisy
Frédéric Létourneau
Benoît Ouellet, directeur
Laurent Séguin
Dominic St-Pierre

MM. Gino Albert
Bruno Castonguay
Jean-Sébastien
Lavigne-Côté

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Comme nous avons quorum, M. Benoît Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2018-2019_155

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

Aucun point n'est ajouté. Le point « Autres points » demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Frédéric Létourneau. Il est appuyé par M. Michel Foisy. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2018-2019_156

M. Benoît Ouellet procède à la lecture du procès-verbal du 26 février 2019.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2019 est proposée par M. Dominic St-Pierre. Il est appuyé par M. Laurent Séguin. Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Aucun.

5. Dépôt du calendrier scolaire 2019-2020

CÉ 2018-2019_157

M. Benoît Ouellet présente le calendrier scolaire 2019-2020 adopté par le conseil des commissaires. Il mentionne que les journées pédagogiques flottantes n'y sont pas inscrites.

CONSIDÉRANT la difficulté à conserver les journées pédagogiques flottantes en raison du grand nombre de tempêtes hivernales chaque année;

Il est proposé par M. Dominic St-Pierre, appuyé par M. Laurent Séguin et résolu que le conseil d'établissement :

ADOpte la proposition selon laquelle les journées pédagogiques flottantes seront réparties selon les besoins des secteurs, le cas échéant s'il en resterait de disponibles.

6. Mesures dédiées et nouvelles mesures MEES 2019-2020

M. Benoît Ouellet explique les différentes mesures, lesquelles sont somme toute positives pour le centre.

MESURE 15191 :

Une allocation de 50 000 \$ nous sera octroyée en 2019-2020 pour l'embauche ou le maintien de ressources professionnelles, d'enseignants ou de soutien pour les services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Mme Julie Trudel-Lefebvre s'occupera de ce dossier en 2019-2020.

MESURE15194 :

Une allocation de 9 558 \$ nous est accordée pour soutenir les activités du Service aux entreprises et pour intervenir auprès des entreprises afin de développer les compétences des travailleurs.

MESURE 15197 :

Le centre se voit allouer un montant de 135 610 \$ pour l'année 2019-2020 pour l'embauche ou le maintien de ressources professionnelles et de soutien en formation professionnelle. Ces ressources sont affectées directement au soutien pédagogique et psychosocial des élèves. La somme en 2018-2019 était de 79 713 \$.

MESURE 15550 :

Cette mesure vise à favoriser la concertation régionale, la vitalité de l'offre de formation en région et l'adaptation des formations. Elle se présente en quatre volets. M. Ouellet explique que pour les deux premiers volets (Mécanisme de concertation régionale et Soutien au déploiement de nouveaux modes pour l'offre de formation

professionnelle), des projets sont à venir. Le troisième volet, qui représente un montant de 50 000 \$, permettra au centre d'offrir des bourses aux élèves qui proviennent de régions éloignées. Le dernier volet est une aide de 35 000 \$ pour le démarrage des petites cohortes (10 élèves et moins).

MESURE 50766 :

Une allocation de 99 669 \$ nous sera octroyée pour l'acquisition d'outils et de matériel numérique et informatique. De nouvelles classes virtuelles s'ajouteront et l'adaptation de certains programmes d'études avec formule pédagogique « en ligne » fait partie de nos projets de développement.

7. Inscriptions et admissions 2019-2020

Pour la session d'automne, on constate une baisse en électromécanique. Cependant, il y a une hausse en charpenterie-menuiserie et en soutien informatique. Rien n'est certain pour certains programmes. Les groupes sont en constitution jusqu'à la dernière minute. Nous sommes actuellement en retard d'une trentaine d'inscription par rapport à la même date en 2018-2019.

8. Projet éducatif — État de la situation

M. Benoît Ouellet explique au conseil que les valeurs du projet ont été déterminées lors d'une activité avec l'ensemble du personnel. Prochainement, les enseignants, les élèves ainsi que diverses entreprises et partenaires recevront un sondage afin d'identifier les forces et les faiblesses du centre et/ou de nos partenariats.

L'orientation du projet sera d'augmenter la clientèle, tout en maintenant notre haut taux de diplomation. M. Frédéric Létourneau indique que l'innovation est une valeur importante dans ce projet, tant au niveau technologique que pédagogique. M. Ouellet est en accord.

9. Souper Fondation Louperivienne — 3 mai 2019

Le souper de la Fondation Louperivienne aura lieu ce vendredi 3 mai 2019. Lors du tirage au sort, c'est M. Michel Foisy qui a remporté les billets pour y assister.

10. Invitation au Gala Méritas

M. Benoît Ouellet invite tous les membres du conseil d'établissement à prendre part au gala méritas le 16 mai prochain en soirée.

11. Autres points

Aucun.

12. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

13. Date de la prochaine rencontre

Elle aura lieu le mardi 11 juin 2019.

14. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, **M. Frédéric Létourneau propose la levée de la séance à 17 h 25. Il est appuyé par Mme Nadia Cyr.**

CÉ 2018-2019_158

Adoptée à l'unanimité.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/ad